

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication, soit jusqu'au 13 octobre 2019.

Troistorrents, le 13 septembre 2019  
L'Administration communale



## Commune de Val-d'Illiez

### Création de zones réservées

Le Conseil Municipal de Val-d'Illiez rend notoire qu'il a décidé, en séance du 2 septembre 2019, de déclarer zone réservée, en vertu des dispositions des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l'ensemble de la zone à bâtir de Champoussin, Les Crosets, Crettet-Bornex et Les Flats ainsi que 4 secteurs de la partie village, selon le périmètre indiqué dans les plans déposés et mis à l'enquête publique à la commune.

Le but poursuivi est de permettre, à l'intérieur de ces zones réservées, une adaptation des plans d'affectation et de la réglementation y relative, afin de garantir une utilisation rationnelle et judicieuse du territoire / assurer la réalisation des objectifs communaux d'aménagement du territoire sur les parcelles concernées / favoriser un développement cohérent en relation avec l'application du Plan directeur cantonal révisé et des nouvelles bases légales fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire.

A l'intérieur de ces zones réservées, rien ne sera entrepris qui puisse entraver le but poursuivi par ces zones réservées.

Ces zones réservées sont prévues pour une durée maximale de cinq ans. Elles entrent en force dès la publication dans le Bulletin officiel de la décision du Conseil municipal les instituant.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier comprenant les plans de ces zones réservées, les fiches explicatives pour chaque secteur concerné, ainsi qu'un rapport explicatif y relatif au bureau communal durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune: <https://www.illiez.ch>.

Une séance d'information à la population est prévue le lundi 23 septembre 2019 à 19 h à la salle polyvalente de Val-d'Illiez.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées et signées, notamment quant à la nécessité des zones réservées, leur durée, ou l'opportunité du but poursuivi, seront adressées par écrit, sous pli recommandé à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication, conformément à l'art. 19 al. 3 LcAT. Le Conseil d'Etat statue sur les oppositions (art. 19 al. 4 LcAT).

Val-d'Illiez, le 13 septembre 2019  
L'Administration communale



## Commune de Val-d'Illiez

### Enquête publique

La commune de Val-d'Illiez soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation présentées par:

- Lucien Perrin, 1873 Val-d'Illiez, pour l'installation d'une passerelle, parcelle n° 2212, bâtiment n° 272, folio n° 4, au lieu dit L'Epine, en zone de chalets, coordonnées 2°55'767/1°11'6'561, dossier déposé le

26.08.2019.

- Denis Eleskin, 1873 Les Crosets, pour l'installation d'une enseigne, parcelle n° 1503, bâtiment n° 917, folio n° 29, au lieu dit Crosez, en zone de moyenne densité, coordonnées 2°55'3'174/1°11'4'799, dossier déposé le 20.08.2019.
- Udry Construction SA, 1965 Savièse, pour la construction d'un chalet avec garage, parcelle n° 2953, propriété de Geneviève Ecoeur, folio n° 14, au lieu dit La Cour, en zone de chalet, coordonnées 2°55'7'400/1°11'5'930, dossier déposé le 26.08.2019.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'Administration communale, par écrit, en deux exemplaires, dans un délai de trente jours.

Val-d'Illiez, le 13 septembre 2019  
L'Administration communale



## Commune de Venthône

### Enquête publique

L'Administration communale de Venthône soumet à l'enquête publique la demande présentée par:

- Mme Manuela et M. Paul Berclaz à Venthône par le bureau KEG GmbH à Ettingen pour l'installation d'une PAC air-eau en remplacement du gaz au lieu dit Fontaney, parcelle n° 1625, plan n° 7 (route de Royer 39), zone de villas 0.30 (DS II) & zone d'affectation spéciale (DS II), coordonnées 2.607.257 – 1.128.347.

Le dossier y relatif peut être consulté aux jours et heures d'ouverture du bureau communal. Les oppositions ou remarques éventuelles doivent être adressées à l'Administration communale, dans les trente jours qui suivent la présente publication.

Venthône, le 13 septembre 2019  
L'Administration communale



## Commune de Vernayaz

### Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Vernayaz porte à la connaissance du public que la personne désignée ci-après lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Requérante: Pignat Emmanuelle, rue du Quartier 4, 1904 Vernayaz

Locaux et emplacements: vers Maître Ambroise 9 – parcelle 1071

Enseigne: Chez Maître Ambroise

Prestations: mets et boissons avec ou sans alcool à consommer sur place

Heures d'ouverture et de fermeture: 5 h à 24 h

Début de l'activité: dès la délivrance de l'autorisation d'exploiter

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune de Vernayaz, dans les trente jours à dater de la présente publication.

Vernayaz, le 13 septembre 2019  
L'Administration communale



## Commune de Vétroz

### Enquête publique

- AZ Constructions, rue des Grands-Prés 15F, 1958 Uvrier, par Boillat Carole, dessinatrice indépendante, chemin du Poteu 8, 1955 Chamoson, pour la construction d'une villa (Villa 1), parcelle 14656. (En cours de mutation sous le No 201901487), folio 4, rue des Pêcheurs 65, 1963 Vétroz, au lieu dit Sous-maison, zone à bâtir 0.5, coordonnées 587°762/118°932. Cette nouvelle publication annule et remplace celle parue au Bulletin officiel du 30 août 2019 No 35
- AZ Constructions, rue des Grands-Prés 15F, 1958 Uvrier, par Boillat Carole, dessinatrice indépendante, chemin du Poteu 8, 1955 Chamoson, pour la construction d'une villa (Villa 2), parcelle 8555, (en cours de mutation sous le No 201901487), folio 4, rue des Pêcheurs 59, 1963 Vétroz, au lieu dit Sous-maison, zone à bâtir 0.5, coordonnées 587°781/118°942. Cette nouvelle publication annule et remplace celle parue au Bulletin officiel du 30 août 2019 No 35
- AZ Constructions, rue des Grands-Prés 15F, 1958 Uvrier, par Boillat Carole, dessinatrice indépendante, chemin du Poteu 8, 1955 Chamoson, pour la construction d'une villa (Villa 3), parcelle 14657, (en cours de mutation sous le No 201901487), folio 4, rue des Pêcheurs 67, 1963 Vétroz, au lieu dit Sous-maison, zone à bâtir 0.5, coordonnées 587°767/118°912. Cette nouvelle publication annule et remplace celle parue au Bulletin officiel du 30 août 2019 No 35
- AZ Constructions, rue des Grands-Prés 15F, 1958 Uvrier, par Boillat Carole, dessinatrice indépendante, chemin du Poteu 8, 1955 Chamoson, pour la construction d'une villa (Villa 4), parcelle 8572, (en cours de mutation sous le No 201901487), folio 4, rue des Pêcheurs 61, 1963 Vétroz, au lieu dit Sous-maison, zone à bâtir 0.5, coordonnées 587°795/118°921. Cette nouvelle publication annule et remplace celle parue au Bulletin officiel du 30 août 2019 No 35
- AZ Constructions, rue des Grands-Prés 15F, 1958 Uvrier, par Boillat Carole, dessinatrice indépendante, chemin du Poteu 8, 1955 Chamoson, pour la construction d'une villa (Villa 5), parcelle 14659, (en cours de mutation sous le No 201901487), folio 4, rue des Pêcheurs 71, 1963 Vétroz, au lieu dit Sous-maison, zone à bâtir 0.5, coordonnées 587°767/118°889. Cette nouvelle publication annule et remplace celle parue au Bulletin officiel du 30 août 2019 No 35

Publicité

### Immeuble de rendement à vendre à Saxon

Construction neuve terminée 2019.

### 16 logements de 2½ et 3½ pièces

Rendement net 4.5%.

90% des logements déjà loués.

Tél. 024 468 68 40